

RESIDENCE D'ARTISTE(S) « L'ARTISTE AU FOIRAIL »

Le lieu, Fay-sur-Lignon en Haute-Loire,

Le plateau du Mezenc situé à environ 40km du Puy en Velay est un territoire de pâture d'altitude. L'habitat est constitué de petits villages dispersés autour d'un gros bourg, Fay-sur-Lignon. Au printemps et à l'automne, les foirails constituaient un haut lieu de commerce. On s'y rendait pour échanger les produits de la moyenne montagne et ceux de la vallée, mais aussi pour prendre des nouvelles de la région...

Aujourd'hui le foirail, patrimoine agricole indéniable, a perdu son attractivité qu'il retrouve pour quelques occasions festives, le vide grenier et la foire aux chevaux.

L'Association LA CARAVELLE, porteuse du projet.

L'Association La Caravelle s'est donnée d'organiser et promouvoir des activités et événements à caractère artistique, culturel, scientifique et social, en lien avec les territoires et leurs habitants. Elle s'efforce d'établir des rencontres entre les cultures populaires, la création artistique contemporaine et la recherche scientifique. Ouverte à tous les publics, elle cherche à favoriser le lien social et inter-générationnel en territoire rural.

(Journal officiel - annonce n°1316 – 22 mars 2017)

Depuis 2017, La Caravelle a développé réflexion, stages d'expérimentation, créations et programmation de spectacles vivants à destination des adultes et des enfants... mais aussi des moments festifs de partage et de transmission (chants, concerts, vide greniers). La dernière action, cinéma documentaire itinérant dans les villages a trouvé son public qui est venu en nombre.

Forte de cette réussite l'Association a choisi de diversifier encore ses actions afin de renforcer son rayonnement sur le territoire. Elle propose une programmation autour d'un thème permettant de développer des projets spécifiques en lien les uns avec les autres et de développer des partenariats.

Pour les 3 années à venir elle vise à interroger, sous différentes formes, la culture paysanne et le patrimoine le regard tourné vers l'avenir.

C'est dans cette perspective qu'elle engage une action autour de la création contemporaine et de la ruralité en proposant une résidence d'artiste basée à Fay-sur-Lignon. Le résultat du travail de l'artiste sera présenté sur le Foirail du bourg, patrimoine agricole historique de foires aux bestiaux et de marché.

LA RESIDENCE

Les Attentes

Jusqu'en 1914 les foires des hauts plateaux du Mezenc...proches des vallées, des marchands de Lyon, du Dauphiné, des Basses-Alpes, du Puy achètent des bestiaux et fournissent les marchandises qui font défaut à la montagne. On s'y rend pour rencontrer des gens... c'est bien souvent sur la place, le jour de foire, que les paysans découvrent des produits, des machines : les idées nouvelles de la modernisation.

Jour de foire à Fay-le-Froid, à propos des Notes de voyage d'Aimé Girond (1868)
Les cahiers du Mezenc, n°15-2003

En 2024 les gens du plateau se déplacent facilement en voiture pour se rendre vers les grandes surfaces dans les centres urbains. Ils y découvrent des produits, des machines, des outils high tech et s'emparent des idées de la modernisation. La place s'est vidée de ses chalands. La plupart s'engouffrent dans les sites internet, nouvel espace d'échange du commerce. Une partie de la population est restée dans les fermes où elle travaille différemment pour produire et nourrir les citadins, mais cette population s'est métissée en intégrant néoruraux, migrants, entrepreneurs, réfugiés, retraités, artistes, exclus de la société...

Le projet de résidence d'artiste (ou collectif d'artistes) proposé par la Caravelle a pour objet de balayer les idées reçues sur la fracture sociale entre deux mondes : le monde agricole et le monde urbain. Il s'agit de s'assurer que cette mixité sociale, fruit de l'époque moderne, est un terreau fertile pour les rencontres, les croisements de cultures différentes. Les gens du plateau ont en commun des choix de vie : vivre au pied du Mezenc, au quotidien, des paysages exceptionnels et le sentiment de s'inscrire dans une histoire révolue dont ils ont la charge d'écrire la suite.

Pourquoi le choix d'une résidence d'artiste, focalisée sur le foirail ?
Parce que cette place immense exerce sur tout visiteur une sorte de fascination : le temps semble suspendu...

Nous invitons l'artiste à faire ce pas-de-côté nécessaire pour révéler ce qui est enfoui « chez nous » et que les gestes du quotidien ritualisés tendent à recouvrir toujours un peu plus. L'humain et son lieu de vie est le matériau que nous mettons à sa disposition.

Le résultat du travail de l'artiste est indéfini car tout est possible : les outils et les techniques dont il dispose aujourd'hui pour donner une forme à une expérience sensible sont multiples.

Les conditions

La résidence d'artiste s'inscrit dans le cadre d'un développement culturel d'un territoire en mettant en relation la population et les différents acteurs du territoire avec le travail de recherche et d'expérimentation de l'artiste.

1- Déroulement de la résidence

Le travail de l'artiste se déroulera sur 3 mois entre le 20 septembre 2024 et le 20 avril 2025, jour d'inauguration de la restitution... L'association mettra à disposition les moyens humains, techniques et logistiques pour qu'il soit en mesure de découvrir et de comprendre le mode de vie des habitants du plateau. Passage obligé pendant lequel l'artiste recueillera des indices, des traces, des éléments factuels, enfin tous les matériaux nécessaires à la conception de son projet.

Un premier temps d'immersion d'un mois du 20 septembre au 20 octobre 2024, permettra à l'artiste de voir l'usage et les contraintes actuelles de la place et de faire les premières rencontres, entre autre :

- 10 à 12 jours pour partager la vie dans des fermes.
- participation aux ateliers arpentages et observation de paysages
- participation à une veillée aux souvenirs...
- immersion la veille et le jour de la foire aux chevaux le 20 octobre

A l'issue de ce premier mois l'artiste définira son planning pour l'élaboration et la finalisation de son travail en accord avec La Caravelle. Avec des rencontres plus ciblées l'artiste poursuivra la maturation de son projet, pourra évaluer ses besoins et trouver les moyens de rendre la réalisation possible. Il saura tirer bénéfice de toutes ces rencontres sur le territoire et faire appel aux ressources qui l'entourent et envisager des collaborations.

Pour que les habitants participent au projet, l'artiste sera invité à présenter l'avancement de son travail, dans les mairies avoisinantes et dans les écoles des villages concernés. Ces rencontres pourront aussi nourrir son travail et permettre la collaboration de personnes qui n'auraient pas été ciblées au départ.

L'installation sur le foirail n'a pas pour objectif d'être pérenne. En fonction du travail de l'artiste elle pourra être visible un certain temps, a minima le mois de mai, voire déplacée de foirail en foirail si le projet de l'artiste s'y prête. Elle sera entièrement démontée et recyclée à l'issue du temps d'exposition.

2- Dispositif d'accueil et d'accompagnement de l'artiste

Une dimension d'ancrage au fil du projet nécessite une présence durable sur le site. Pour cela un logement et un atelier seront mis à la disposition de l'artiste.

CULTURE EN TERRITOIRES – CREATION CONTEMPORAINE ET PATRIMOINE AGRICOLE

APPEL à CANDIDATURE pour UNE RESIDENCE D'ARTISTE – CHAMP ARTS PLASTIQUES

Pour la réalisation de l'œuvre, en fonction du projet, l'artiste pourra bénéficier des moyens techniques des agriculteurs et des artisans locaux.

Par ailleurs la Caravelle et la Mairie de Fay sur Lignon, de part leur bonne connaissance du territoire, feront en sorte de trouver des solutions ou d'orienter l'artiste sur des ressources locales pour des fabrications spécifiques.

3 - Conditions financières

Allocation de résidence : 1200 euros mensuels soit 3600 euros

Frais de déplacements depuis le domicile au lieu de Résidence sur justificatifs

Enveloppe de 1500 euros de frais de production, d'installation et de démontage

Mise à disposition d'un logement et d'un atelier éphémère localement.

4 - Sélection

La sélection se fera en deux temps :

4.1 – sur dossier comprenant :

- portfolio sur les travaux réalisés
- un texte de la démarche artistique,
- Curriculum Vitae
- lettre de motivation portant notamment sur l'intérêt d'un travail en résidence.
- informations administratives justifiant du statut de l'artiste

Sélection de 4 à 5 candidat.es auquel.les seront demandés à l'oral les pistes de travail envisagées et les moyens nécessaires à la réalisation du projet.

4.2 - Entretien en présentiel des 4 à 5 candidat.es auprès d'un jury composé :

- un.e représentant.e de la mairie
- 2 représentantes de l'Association
- un.e spécialiste en Art Plastique
- un.e représentant.e du secteur agricole

5 - Calendrier de sélection

Date limite de réception des candidatures : 31 mars 2024

CULTURE EN TERRITOIRES – CREATION CONTEMPORAINE ET PATRIMOINE AGRICOLE APPEL à CANDIDATURE pour UNE RESIDENCE D'ARTISTE – CHAMP ARTS PLASTIQUES

Première Sélection sur dossier: 15 avril 2024

Oral : 30 avril 2024

Choix final : 15 mai 2024

6 - Critères de choix

La cohérence de la démarche artistique

Les motivations qui animent la candidature

La pertinence des intentions aux vues de la thématique proposée

La prise en compte du public dans la globalité du projet

7 - Comment postuler

Remplir le formulaire d'inscription, et le joindre à votre candidature.

Enregistrez l'ensemble du dossier de candidature (listé en 4.1) au format PDF en le nommant par **CCPA24_NOM_Prénom**

Envoyez-le tout à : ccpacaravelle@mailo.com

en indiquant comme « sujet » du mail : CCPA24_l'artiste au foirail_NOM_Prénom

Dans les jours suivant la réception de votre dossier, vous recevrez un mail confirmant l'enregistrement de votre candidature.

Contacts et informations complémentaires :

06 76 09 73 71

06 18 61 73 99

Formulaire d'inscription

PRENOM

NOM

CONTACT Adresse complète :

Téléphone :

Mail :

INFORMATIONS PERSONNELLES

Date et lieu de naissance :

Possédez-vous (merci de cocher) :

le permis B oui non

un véhicule oui non

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

joindre les justificatifs du statut de l'artiste

Création Contemporaine et Patrimoine Agricole

L'artiste au foirail



ASSOCIATION LA CARAVELLE

RÉSUMÉ DU PROJET

L'Association La Caravelle basée à Fay-sur-Lignon en Haute-Loire, œuvre sur le plateau du Mezenc pour une pratique culturelle active aussi bien dans le bourg que les villages environnants. La programmation a pour objectif de présenter des spectacles de qualité (théâtre, concerts, cinéma documentaire) à destination du public adulte et enfants et d'organiser des ateliers participatifs et créatifs. Par ailleurs, randonnées chantantes et arpentages, veillées aux souvenirs, accompagnés de spécialistes, donnent l'opportunité aux participants de partager leurs émotions dans un environnement exceptionnel et de le comprendre aussi bien sur le plan géologique qu'historique.

Pour l'année 2024, forte de ces expériences passées qui rassemblent un public de plus en plus nombreux, l'Association élargit son action et propose une résidence d'artiste sous le titre « **Création Contemporaine et Patrimoine Agricole, L'artiste au foirail** ». Il s'agit d'inscrire sur le territoire une autre forme de rencontre : celle du monde paysan, de la population locale et de la culture artistique contemporaine.

Le foirail, cette place immense, grouillante de monde autrefois s'est aujourd'hui vidée de ses chalands. « Les gens du plateau » se déplacent aujourd'hui en voiture vers les grands centres urbains et s'engouffrent sur internet, nouvel espace d'échange et de commerce. La population appartient au monde agricole mais s'est métissée en intégrant néoruraux, entrepreneurs, réfugiés, retraités, artisans ... Tous ces individus ont en commun un choix de vie : habiter ces grands espaces encore préservés.

Après l'appel à candidature, **l'artiste** retenu travaillera 3 mois sur place afin de réaliser une production qui sera installée sur le foirail. Les traces de la recherche de l'artiste et de l'installation donneront matière à une exposition qui pourra circuler sur le territoire par la suite. Les dates retenues sont du 20 septembre 2024 au 20 avril 2025. La résidence comprendra un temps d'immersion d'un mois, période pendant laquelle La Caravelle mettra en contact l'artiste et le monde rural. Le « capital temps » sera par la suite géré par l'artiste lui-même qui disposera d'un hébergement et d'un atelier sur place ; à lui de respecter l'échéance prévue du 20 avril 2025.

On comprend que le projet « L'artiste au foirail » n'est pas un évènement à part exceptionnel et ponctuel. Il s'inscrit dans une logique globale de développement culturel sur le plateau qui permet de mettre en relation la population et les différents acteurs du territoire avec le travail d'expérimentation et de recherche de l'artiste.